

# Plan Santé PVT

Avec le 12ème mois offert, notre assurance PVT est l'une des plus intéressantes du marché avec des plafonds élevés et des garanties adaptées à votre séjour WHV.

Ici on te dit plus à propos de cette assurance spéciale pvtistes aux garanties indispensables pour un séjour en toute sérénité !



DURÉE	RÉSIDENCE	DESTINATION	LIMITE D'ÂGE
1 à 24 mois	Pays de l'UE	Pays ayant PVT	36 ans

**CRÉE TON DEVIS GRATUIT ET IMMÉDIAT !**

## GARANTIES

- FRAIS MÉDICAUX**
- ASSISTANCE RAPATRIEMENT**
- PERTE/VOL BAGAGES**
- RESP. CIVILE**
- INCIDENT VOYAGE**
- INDIVIDUELLE ACCIDENT**

## OPTIONS

- FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE**
- ANNULATION "VOL SEC"**
- AVA SPORT+**
- AVA TECH+**

## TARIFS

Cotisation par personne.

JUSQU'À 335J	JUSQU'À 367J	JUSQU'À 545J	JUSQU'À 731J
39 € / mois*	429 €	624 €	780 €

\*114 € minimum.

## LES + GOBYAVA

En plus d'un contrat au meilleur rapport qualité/prix, chez nous tu as une appli exclusive, une ligne **Whatsapp** dédiée et tous les bons plans de la **#GObyAVAFamily** !

Assure une **prolongation de séjour** directement depuis l'appli

Visualise et **télécharge tes documents** partout et à tout moment

Infos et bons plans par pays et les **adresses santé** dans de nombreuses villes !

Déclare un sinistre et **demande un remboursement** en quelques clics



# Plan Santé PVT

## LES GARANTIES EN DÉTAIL



### FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER

Illimités

#### EN CAS D'HOSPITALISATION

Appel obligatoire au centre d'assistance

Prise en charge au 1er euro, à concurrence de **100 % des frais réels**

#### HORS HOSPITALISATION

Remboursement **100 % des frais réels**

#### SOINS DENTAIRES D'URGENCES

Remboursement **100 % des frais réels**. Max. **600 €**

#### SOINS D'OPTIQUE D'URGENCE

Maximum **250 €**. Franchise : **50 €**

#### FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE

Plafonné sur la base et le taux de remboursement de la Sécurité Sociale

- Max. en cas d'hospitalisation : **1 000 000 €**
- Max. hors hospitalisation : **15 000 €**

#### INDEMNITÉ JOURNALIÈRE

En cas d'hospitalisation

**30 €** par jour. Franchise : 6 jours



#### ENVOI DE MÉDICAMENTS

Indispensables et introuvables sur place

Frais réels

#### ENVOI D'UN MÉDECIN À L'ÉTRANGER

Frais réels

#### TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL

Frais réels

#### RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE

Frais réels

#### RAPATRIEMENT DU CORPS DE L'ASSURÉ

Dans son pays d'origine en cas de décès

Frais réels

#### PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT

Et des frais de séjour pour un membre de la famille

Billet aller-retour  
• Max. par personne et par jour : **50 €** / Max. : **500 €**

#### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ

• Max. par personne et par jour : **50 €** / Max. : **500 €**

#### RETOUR DES ACCOMPAGNANTS

Et prise en charge des frais de séjour

Billet retour simple  
• Max. par personne et par jour : **50 €** / Max. : **500 €**

#### RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ

Billet aller-retour

#### ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER

Max. par assuré : **3 000 €**

#### CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER

Max. par assuré : **7 500 €**

#### FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS

Max. **5 000 €** par assuré et **25 000 €** par événement



#### AVANCE DE FONDS

Max. par assuré : **500 €**

#### TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS

Frais réels



#### CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL

Par assuré : **8 000 €**

#### CAPITAL INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE

Jusqu'à : **40 000 €**, franchise de 30%



#### RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER

- Max. dommages corporels : **4.500.000 €**
- Max. dommages matériels : **450.000 €**
- Franchise par sinistre **80 €**

#### RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE

Incendie, explosion et dégâts des eaux

- Max. dommages corporels : **50 000 €**
- Franchise par sinistre **80 €**



#### PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES

Durant le transport aérien ou en cas d'agression

- Max.: **2 000 €** par assuré, franchise **15 €**
- Objets de valeur : plafond de remboursement à **50 %** du montant de la garantie



CONTACT [GOBYAVA.COM](https://www.gobyava.com)



@gobyava\_voyage



@gobyava



+33 7 81 26 33 93

#GOBYAVAFAMILY

# Plan Santé PVT

## LES OPTIONS EN DÉTAIL



### FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE

Extension de la garantie jusqu'à 90 jours en cas de retour temporaire et / ou définitif. **À partir de 210 €**

### ANNULATION VOL SEC

Remboursement des frais d'annulation jusqu'à 3 000 €. **À partir de 20 €**

### AVA TECH+



Remboursement des biens nomades en cas de casse ou vol jusqu'à 3.000 €. **À partir de 15 €/mois**

### AVA SPORT+

Extension des frais de recherche porté à 25.000 € et pratique de sports aériens dangereux. **10 €/mois**

## LES PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT

On est transparent ! Tu trouveras toutes les exclusions et informations sur nos [Conditions Générales](#).

- Les rechutes de maladies ou d'accidents antérieurs à la date de prise d'effet du contrat, y compris les maladies chroniques et les maladies consolidées.
- Les vaccins, les visites médicales de contrôle et les traitements de confort, dont : l'acné et les allergies, le mal de dos, la contraception, les frais de lunettes.
- Les accidents causés ou provoqués intentionnellement par l'assuré.
- L'absorption de drogues, stupéfiants et médicaments non prescrits par un médecin.
- Les conséquences de l'état alcoolique de l'Assuré caractérisé par la présence dans le sang d'un taux d'alcool pur égal ou supérieur à celui fixé par la loi française.
- Les traitements préventifs, les bilans santé et les check-up.
- Une grossesse déjà connue avant le début du contrat.
- Les maladies nerveuses ou mentales.
- La pratique sportive à titre professionnel et la course amateur utilisant un engin à moteur.

## QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Tu trouveras les procédures détaillées pour tout imprévu sur nos [Modalités en cas de sinistre](#).

### Hospitalisation & assistance

Appeler le centre d'assistance disponible 24h/7j  
+ 1 817 826 7090 (USA ou Canada)  
+ 33 01 49 02 42 11 (monde)

### Soins médicaux hors hospitalisation

Tu avances les frais et demande le remboursement avec les pièces justificatives (dossier médical complété par le médecin, factures, justificatifs de paiement et RIB européen) à AVA via ton espace client sur [AVA.FR](#), par mail à [sinistres@ava.fr](mailto:sinistres@ava.fr), ou encore via l'**application GObyAVA**.



**Pour les demandes d'indemnisation de plus de 800 €, les originaux des factures, feuilles de soins et justificatifs de paiement seront demandés.**



SPÉCIALISTE DE LA MOBILITÉ DES JEUNES

*Bon voyage !*

## À NE PAS OUBLIER

*pour un séjour réussi !*

- Vérifie la validité de ton passeport et visa
- Jette un coup d'œil à [Ariane](#), le site du Ministère des Affaires Étrangères français
- Fais tes vaccins et un check-up complet avant de partir
- Renseigne-toi sur les [us et coutumes](#) du pays
- Télécharge l'appli pleine d'infos utiles et d'adresses santé pour de nombreuses destinations ! 😊



télécharge  
l'appli !



RDV sur  
Whatsapp



crée ton  
devis gratuit